



## Casse de visserie sur menuiserie pvc neuve posée le 10 février

Par **Pat996**, le **24/02/2020** à **06:49**

Bonjour à tous,

Voici ce qui m'amène.

Je viens de faire changer mes fenêtres et portes fenêtres en bois pas du matériel PVC, les cadres ont été conservés. J'ai choisi un artisan de la région dont la réputation est très bonne. Il a posé des menuiserie PVC de marque STULB provenant d'Allemagne, je précise que 2 de mes connaissances possèdent ces menuiseries depuis plusieurs années et ils en sont très satisfait.

Les menuiseries sont parfaitement posées, mais à ma surprise nous avons vu 2 vis tomber des vantaux en quelques jours, ce sont les vis situées dans l'épaisseur des vantaux qui maintiennent les supports de glissière de fermeture.

Ils s'avèrent que ces vis ont cassé dans le montant sans doute ont-elles étaient serrées à un couple trop élevé.

J'ai eu l'artisan au téléphone qui m'a rappelé immédiatement et va venir constater le problème (il a encore une porte de garage à poser)

Bien sûr je vais attendre de voir quelles conclusions il va en tirer mais pour anticiper quelle attitude dois je avoir ? Accepter une réparation ou exiger le remplacement des vantaux ? S'ajoute à cela que potentiellement d'autres vis peuvent casser.

Pour info malgré l'absence de vis les fenêtres fonctionnent correctement.

Merci pour votre aide.

Patrice

Par **morobar**, le **24/02/2020** à **09:04**

Bonjour,

[quote]

Accepter une réparation ou exiger le remplacement des vantaux

[/quote]

Et pourquoi pas des lingots d'or ?

La réparation paraît suffisante et aucun tribunal ne vous suivra si vous exigez le changement des fenêtres.

[quote]

S'ajoute à cela que potentiellement d'autres vis peuvent casser.

[/quote]

Sous garantie même solution.

Par **Pat996**, le **24/02/2020** à **09:13**

Merci pour votre réponse,

Sans être prétentieux j'ai de bonnes connaissances techniques.....le morceau de vis cassé est resté dans le montant de la fenêtre et il sera inaccessible à l'extraction.

J'ai perdu 3 vis sur 3 fenêtres différentes, même constat vis cassées.

Il est hors de question pour moi de rentrer en conflit avec mon artisan mais ces travaux représentent un budget conséquent et je ne veux pas de pb de fiabilité.

Merci

Par **morobar**, le **24/02/2020** à **09:38**

[quote]

il sera inaccessible à l'extraction.

[/quote]

Ce n'est pas prouvé. J'ai d'excellents extracteurs y compris de petites vis.

Par ailleurs on peut toujours remplacer en agrandissant le trou ...

Attendez le passage de l'artisan en question et les solutions qu'il préconise.

ET surtout faites attention au jointoiment, c'est en général là que ces poses pêchent.

Par **Pat996**, le **24/02/2020** à **09:48**

Merci pour ces infos, je vous tiendrai informé.

Patrice